



# L'essentiel

Le mensuel qui retrace l'essentiel des Entrepreneurs de l'Auxois

- >> Entrepreneurs de l'Auxois
- >>> Un territoire
- >>>> Une dynamique
- >>>>> Une économie
- >>>>>> Des actions...

## Actualités

### Stagiaires cherchent maîtres de stage



Les professeurs de la section BTS Assistant de gestion PME-PMI du lycée de Semur, lancent un appel aux entrepreneurs du bassin pour trouver des lieux de stage pour leurs étudiants. Gestion

clientèle, fournisseurs, ressources humaines, organisation des activités, pérennisation de l'entreprise, gestion des ressources, gestion des risques, communication globale sont autant de points à travailler en situation réelle.

« Ces douze semaines de stage pour chaque élève font partie intégrante de la formation, mais sont de plus en plus difficiles à trouver », a rappelé Mme Pitiot (notre photo) lors de la plénière de Mars.

Les chefs d'entreprises intéressés pour accueillir un ou plusieurs étudiants peuvent contacter l'espace BTS du lycée au 03 80 89 70 07.

### Stagiaires bis

M. Beija, proviseur adjoint du lycée Anna-Judic de Semur, recherche des entreprises pouvant accueillir des élèves de seconde, tous les mardis de 8 h 45 à 10 h 45 dans le cadre des découvertes instaurées dans le programme de seconde depuis cette année.

Pour des raisons de transport des élèves, seules les entreprises de Semur sont concernées.

Le but est d'initier les élèves de seconde à la culture de l'entreprise.

Il est prévu que ces élèves se rendent en visite-découverte d'entreprises durant ces deux heures dans les différentes entreprises semuroises.

Une autre possibilité peut être envisagée en intervenant auprès des élèves pendant les heures de cours.

### Visites d'entreprises suite...

Après la section BTS assistant gestion PME-PMI du lycée de Semur, c'est la SNCF EIV Bourgogne de Venarey-Les Laumes, qui accueillera la prochaine plénière le 13 Avril. Outre la visite de l'établissement, il est prévu une intervention présentant la GPEC.

La réunion du 11 Mai est d'ores et déjà réservée aux Etablissements Morize de Ménétreux-le-Pitois, pour une présentation orchestrée par Panasonic France. La plénière de 15 juin aura lieu chez Provea à Venarey-Les Laumes. Et la traditionnelle réunion annuelle inter-clubs Auxois-Morvan/Châtillonnais est prévue le 6 juillet à la fabrique d'anis de Flavigny-sur-Ozerain.



## L'interview du mois

Jean-François CUSEY, gérant de MC2 Formation, nouvel adhérent

### « Solidaire de ceux qui s'investissent pour le territoire »

Entrepreneurs de l'Auxois.

- Vous êtes gérant de MC2 Conseil et Formation ; en quoi consiste votre activité ?

J-F. C. - Diagnostiquer, concevoir et animer des actions de formation dans les domaines de la communication, de la négociation, du développement commercial et du management. Nous avons assuré depuis la création en 1988 plus de 10 000 journées d'intervention dans ces domaines.



Pourquoi adhérer à l'association des Entrepreneurs ?

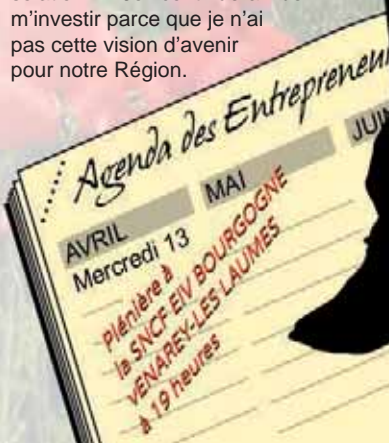
Mon activité professionnelle s'exerce à 100 % au-delà des frontières de la Bourgogne ; je connaissais donc très peu l'association dont Marc Devimes, son Président, m'a fait une présentation convaincante. Je suis très solidaire de tous ceux qui s'investissent pour dynamiser notre région.

Comment se traduit pour vous le dynamisme de l'Auxois ?

Par une attractivité qui incite entreprises et particuliers à rester, à venir s'installer ou à fréquenter régulièrement notre région.

Vous êtes par ailleurs investi au sein du Club nautique semurois depuis de longues années. Quelles conséquences économiques l'interdiction préformale de naviguer sur le lac de Pont entraîne-t-elle pour le territoire ?

Sur le plan économique mais aussi sur le plan sportif et social, c'est un contresens absolu qui ne repose sur aucun fondement. Simple exemple



Jean-François CUSEY,  
MC2 FORMATION  
Tél. : 03 80 97 09 91  
jf.cusey@wanadoo.fr





Gros plan ...

DU 4 AU 9 AVRIL AU LYCEE DE MONTBARD

**Cinq jours pour l'Industrie**

Le lycée Eugène-Guillaume à Montbard vient de consacrer une semaine entière à l'Industrie qui a eu lieu du 4 au 9 avril.

Quelques rendez-vous ont ponctué cette Semaine de l'Industrie au lycée de Montbard : mardi 5 avril, lancement de l'opération «Petits déjeuners Ecole/Entreprise», créés pour inviter les chefs d'entreprise accueillant des lycéens stagiaires ou versant la taxe d'apprentissage au lycée. Jeudi 7 après-midi, tous les partenaires du lycée ont été réunis en présence du Recteur et de l'Inspecteur d'académie. Les entreprises du territoire ont été invitées, ainsi que le club, à participer à des tables rondes.

Au cours de cette semaine, 45 élèves de Terminale Bac pro sont allés visiter les Etablissements Fruytier à La Roche-en-Brenil, avec l'objectif de découvrir un nouveau secteur industriel.



Le proviseur du lycée de Montbard, Sylvain Monier souhaite un rapprochement des commissions Ecole/Entreprise des deux clubs auxois et châtilonnais

Le 8, lancement officiel du projet d'ouverture d'une unité de formation pour les apprentis CAP maroquinerie. Pour conclure, une journée porte ouverte de l'établissement a été organisée le samedi 9 avril.

**Union ?**

Le proviseur du lycée, Sylvain Monier a émis le souhait d'un rapprochement entre les commissions Ecole/Entreprise des deux clubs de l'Auxois et du Châtillonnais. A suivre...

UN DISPOSITIF PILOTE PAR LA MISSION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

**Devenir parrain d'un créateur d'entreprise**

L'accroissement des fermetures d'entreprises de moins de trois ans est à l'origine du dispositif de parrainage mis en place par l'Etat en faveur des créateurs et repreneurs d'entreprises.

Piloté à Montbard par la Maison de l'Emploi et de la Formation, le Parrainage propose une aide complémentaire aux appuis déjà existants. Ses trois objectifs principaux sont d'apporter un soutien moral, un échange d'expériences et un avis éclairé d'un parrain issu de l'entreprise ou du secteur économique du territoire et qui transmettra au créateur ou repreneur son expérience et ses compétences professionnelles.

Encadrée par une convention signée par les deux parties, l'opération durera un minimum de deux mois, sera renouvelable sans toutefois excéder trois ans.

Qui peut être parrainé ? Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, les titulaires du RSA ou d'une allocation adulte handicapé.

**Un engagement bénévole**

Qui peut être parrain ? L'accompagnateur sera domicilié sur le territoire d'intervention de la Maison de l'Emploi de haute Côte-d'Or. Agréé par la MEF, il devra justifier d'une expérience professionnelle le rendant apte à apporter son aide pour l'ensemble

des diligences et démarches réalisées par le parrainé. Enfin, il exercera le tutorat bénévolement, sans être rémunéré pour sa prestation. A noter qu'il bénéficiera d'une réduction d'impôt sur le revenu de 1 000 € maximum par personne accompagnée. En revanche, il ne pourra apporter son aide à plus de 3 personnes simultanément.

Pour le club, il est nécessaire que des volontaires intègrent le comité technique en charge de valider la pertinence et la viabilité des projets. Entre 50 000 et 60 000 entreprises en France ont fermé pendant l'année 2010, ce qui démontre la nécessité de la mise en place d'une démarche de parrainage.



Renseignements auprès de Stéphanie Hudeley, Maison de l'Emploi et de la Formation, tél. : 06.16.15.11.28

